

Image not found or type unknown



Assurance allyatis indispensable ?

Par **navy7602**, le **06/02/2010** à **07:49**

Bonjour,
Chaque fois que je contacte la Banque Postale, il m'est proposé de souscrire à l'assurance Alliatys en cas de vol ou de perte de ma carte et chéquier. Il me semble que si cette situation arrive et après un dépôt de plainte pour mettre opposition sur le compte et que des chèques ont été utilisés ainsi que des paiements par C.B, c'est à la Banque d'intervenir et de rembourser les sommes frauduleuses. J'avais lu un article sur lequel il était dit que c'est à la Banque de le prouver.
Est que cette assurance est réellement nécessaire ? Merci